

Les orientations budgétaires pour 2025

**CŒUR DE VILLE :
LE CONCOURS
D'ARCHITECTURE
EST LANCÉ**

RETOUR SUR LES
FESTIVITÉS DE FIN
D'ANNÉE

LE ROB 2025
RAPPORT
D'ORIENTATIONS
BUDGÉTAIRES

LE CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ
S'AGRANDIT

**LA VIE DE NOS
ASSOCIATIONS**



Nicolas MOULA
Maire de Lamorlaye
et 1^{er} Vice-Président de l'Aire Cantilienne

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens tout d'abord à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Que 2025 soit une année porteuse de projets, de solidarité et de belles réussites pour notre commune et pour chacun d'entre vous.

L'année débute sous le signe de l'engagement et de la préparation de l'avenir. En effet, c'est l'occasion de vous présenter le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) pour 2025, un document-clé qui trace les grandes lignes du budget de notre ville pour l'année à venir. Ce rapport reflète nos priorités : maintenir un service public de qualité, investir dans nos infrastructures et préserver notre cadre de vie.

Une autre grande étape pour 2025 est le lancement du concours d'architecture pour le réaménagement du cœur de ville. Ce projet ambitieux vise à redynamiser notre centre-ville tout en préservant son âme et son histoire. Le concours marque une nouvelle étape dans le développement de notre commune. La municipalité souhaite vous associer à ce processus et organisera à cet effet une consultation publique le dimanche 22 juin, vous permettant ainsi de choisir le projet de votre préférence.

Nous poursuivons également nos efforts pour renforcer l'accès aux soins avec l'agrandissement du Centre Municipal de Santé. La création de deux nouvelles salles de consultation permet d'élargir l'offre de soins et d'améliorer la prise en charge des patients, dans un cadre moderne et adapté. Ce développement témoigne de notre engagement à assurer un accès aux soins de qualité pour l'ensemble des habitants.

Par ailleurs, je tiens à revenir sur la cérémonie des vœux, un moment fort et chaleureux de notre année, où nous avons pu saluer l'engagement de nos concitoyens. Ce fut l'occasion de célébrer ceux qui, par leur travail et leur dévouement, contribuent au rayonnement de Lamorlaye. Merci à tous ceux qui participent à rendre notre ville meilleure chaque jour.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2025, pleine de projets et d'accomplissements collectifs ! Ensemble construisons l'avenir de notre commune.

Nicolas Moula

LES VŒUX DU MAIRE : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ POUR DÉBUTER L'ANNÉE



Le 10 janvier s'est déroulée la cérémonie des vœux au Foyer culturel, présidée par Monsieur le Maire, Nicolas Moula, en présence d'Éric Woerth, Olivier Paccaud, Manoëlle Martin, Isabelle Wojtowicz, du Conseil municipal de la ville, des maires et élus des communes voisines et de très nombreux Morlacuméens.

Pellerin en reconnaissance de ses années consacrées à l'enseignement au sein de notre commune.

Il a remis de même cette distinction à Isabelle Boccalini, Isabelle Fornal et Marie-Anne Pasquet dont l'engagement a enrichi le paysage culturel de Lamorlaye, avec l'organisation de 10 éditions de Festival des Arts, rendant la culture accessible et vivante pour tous.

Stéphanie Pérignon, de l'association "Entrons dans la danse", a ensuite présenté une magnifique chorégraphie de french cancan. La soirée s'est poursuivie, animée par Soulvivor – Stéfan Filey, auteur-compositeur-interprète de soul, gospel et R'n'B français.

La municipalité remercie chaleureusement les commerçants de Lamorlaye qui ont participé à la réussite de cette soirée : *Art et passion, Douceur gourmande, L'Atelier du plateau, La Pêcherie dieppoise, Le Berbère, Les Engagés, Magic Fleurs, Nos graines nos pains, OseRéception, Pensée bohème, Sapporo, U Casone et Volutes.*



Une très belle cérémonie des vœux, dans une ambiance à la fois décontractée et chaleureuse.

Après les traditionnels discours officiels, la municipalité a récompensé comme chaque année les élèves ayant décroché une mention Très Bien au Brevet des Collèges ou au Baccalauréat, une belle reconnaissance pour leur travail et leur mérite. Les 37 collégiens et bacheliers ont reçu chacun un diplôme ainsi qu'un bon d'achat de 50 € valable chez les commerçants de la ville participant à l'opération. Monsieur le Maire a également saisi cette occasion pour décerner la médaille de la Ville à Didier Arhur, qui a terminé sa carrière en tant que responsable de la police municipale, et à Valérie



LE CONCOURS

D'ARCHITECTURE EST LANCÉ

Une étape importante pour l'avenir de notre ville...

Comme annoncé précédemment, la Ville de Lamorlaye a lancé au mois de janvier le concours d'architecture pour le réaménagement de son cœur de ville.

Les architectes souhaitant participer à ce projet avaient jusqu'à la fin du mois de janvier pour soumettre leurs candidatures. À l'issue de cette première étape, **trois candidats seront sélectionnés** en fonction de leurs compétences et de leur vision architecturale. Ces derniers disposeront alors d'un délai allant jusqu'à la **fin du mois d'avril pour élaborer et présenter leur proposition détaillée des travaux** à réaliser.

Ce concours représente une opportunité unique de repenser les espaces publics, d'améliorer les mobilités douces et de renforcer l'attractivité économique et sociale du centre-ville, tout en respectant l'identité et le patrimoine de notre belle commune.

Les diverses réunions publiques et les ateliers citoyens organisés en 2024

reflètent l'engagement de la municipalité à associer les habitants au processus de décision.

Dans cette continuité, une **CONSULTATION CITOYENNE** sera organisée le **22 JUIN 2025**.

Les habitants seront invités à exprimer leur préférence pour le projet de leur choix.

Cet événement marquera un moment clé de dialogue et de participation démocratique, permettant aux citoyens de contribuer activement à la réflexion autour de ce futur aménagement.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette consultation, car vos retours sont essentiels pour garantir que ce projet réponde pleinement aux attentes et aux besoins des habitants de notre commune.

PARTICIPEZ À LA REFONTE DU SITE INTERNET DE LA VILLE !

La mairie lance actuellement une refonte complète de son site internet dans le but de mieux répondre à vos besoins.

Afin de concevoir un outil moderne, pratique et adapté à vos attentes, **nous avons besoin de votre avis !**

Nous vous invitons donc à prendre quelques minutes pour répondre à un questionnaire en ligne, disponible dès à présent sur le site actuel.

N'hésitez pas à partager vos idées et suggestions, chaque opinion compte !

Nous vous donnons rendez-vous sur ville-lamorlaye.fr pour participer à la consultation.

NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



➤ Plan Local d'Urbanisme – PLU La concertation se poursuit...

La mise en œuvre du PLU de notre commune, approuvé par délibération du 4 octobre 2023, a permis de révéler certaines limites. C'est pourquoi, afin de permettre un développement équilibré du territoire et pour une meilleure cohérence, deux procédures sont menées en parallèle : une modification du PLU prescrite par arrêté du 9 septembre 2024 et une révision générale du PLU présente par la délibération du 25 septembre 2024.

- ➔ Vous pouvez d'ores et déjà avoir accès aux différents documents prescrivant lesdites évolutions du PLU sur le site de la ville.
- ➔ Les deux procédures s'accompagnent également chacune d'une **CONCERTATION AVEC LES HABITANTS**, mise en place selon les modalités suivantes.

Modification n°1 du PLU

- Mise à disposition du public d'un **registre spécifique** durant toute la phase de concertation, disponible en mairie.
- Possibilité pour le public de **faire parvenir ses observations** par mail à modificationplu@ville-lamorlaye.fr ou bien de les faire parvenir par courrier à l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye.
- **Informations** quant aux différentes étapes du projet sur le site de la ville, les réseaux sociaux, Le Mag et les panneaux lumineux.

Révision générale du PLU

- Mise à disposition du public (sur le site de la ville et en mairie) d'un **registre spécifique** jusqu'à l'arrêt du projet d'élaboration par le conseil municipal.
- Possibilité pour le public de **faire parvenir ses observations** par mail à revisionplu@ville-lamorlaye.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 24 rue du Général Leclerc, 60260 Lamorlaye.
- Organisation d'au moins **deux réunions publiques** au moment de l'élaboration du PADD et avant l'arrêt du projet, afin de vous permettre de vous exprimer.
- **Informations** : site de la ville, réseaux sociaux, Le Mag et panneaux lumineux.

**Horaires et rendez-vous
du service Urbanisme**

Le service vous reçoit **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** (pris par téléphone) les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis **de 13h30 à 17h30**.

Vous pouvez prendre RDV dès que vous êtes en capacité de **présenter un projet avancé**.

*Liste non exhaustive
des éléments à transmettre*

- l'adresse ;
- l'implantation des bâtiments (plans cotés recommandés avant et après travaux) ;
- les surfaces avant et après projet, les natures et surfaces de sols pour le calcul du coefficient de biotope ;
- tous les éléments nécessaires à la vérification du respect du PLU par rapport au projet.

☎ **03 44 21 64 18**
@ **urba@ville-lamorlaye.fr**

La prise de rendez-vous pourra s'effectuer prochainement en ligne via une plateforme dédiée.

➤ Respecter les règles d'urbanisme en cas de travaux, démolition ou construction

La municipalité tient à rappeler à tous les habitants l'importance de respecter les règles d'urbanisme en vigueur avant d'entreprendre tout projet de démolition, de construction ou de travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.

**Quand une autorisation est-elle
nécessaire ?**

- ✓ **Permis de démolir** : requis pour toute démolition totale ou partielle d'un bâtiment.
- ✓ **Permis de construire** : obligatoire pour la construction de bâtiments neufs ou les extensions importantes.
- ✓ **Déclaration préalable de travaux** : demandée pour des travaux modifiant l'aspect extérieur d'une façade, la

création d'une ouverture, la pose d'une clôture, ou encore l'installation d'un abri de jardin selon les dimensions.

Quelles sont les démarches ?

- ✓ Consulter le Plan local d'urbanisme (PLU) disponible en mairie ou sur le site de la commune.
- ✓ Déposer votre dossier auprès des services municipaux.
- ✓ Attendre l'accord écrit de la mairie avant d'entamer les travaux.

Sanctions en cas de non-respect

Le non-respect des règles d'urbanisme peut entraîner des **sanctions administratives et pénales** : amendes, obligation de remettre les lieux en état initial, voire arrêt des travaux.

➔ Pour toute question ou accompagnement dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie. Ensemble, préservons le patrimoine et l'harmonie de notre commune !



ROBERT TSCHANHENZ
6^e ADJOINT COMMERCE, VIE URBAINE
ET PROXIMITÉ

Ici, les services de la ville travaillent pour vous...

➤ Le Centre Municipal de Santé s'agrandit pour mieux répondre aux besoins des habitants



Le Centre Municipal de Santé, situé au 30 rue Jean Biondi, se composait jusque-là d'un accueil avec salle d'attente, de deux cabinets de consultation et de toilettes.

Par ailleurs, les deux cabinets mitoyens du centre de santé accueillait jusqu'à présent un psychologue et deux psychomotriciennes. Avec le départ de ces professionnels, une opportunité s'est présentée pour repenser et optimiser les espaces existants. La municipalité a donc décidé de réaménager le bâtiment en rattachant les différents cabinets afin d'agrandir le centre de santé.

Cette initiative est d'autant plus pertinente depuis l'arrivée, fin janvier, du Dr Stéphanie Mouco-Chaves, sixième médecin généraliste venue renforcer l'équipe médicale déjà en place. Grâce à cette nouvelle organisation, la couverture horaire atteint désormais l'équivalent d'un peu plus de deux postes à temps plein.

Les travaux engagés visent donc à créer une liaison entre les deux structures, transformant ainsi l'ancien cabinet voisin en une extension directe du centre de santé.

Cette intégration permet l'ajout de deux nouveaux cabinets de consultation et de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

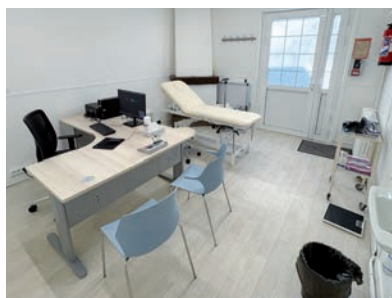
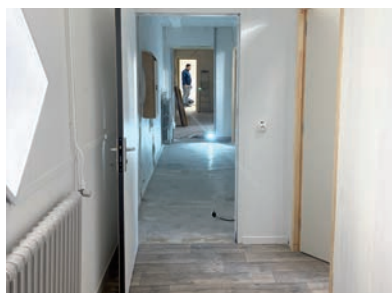
De plus, un bureau adjacent à la nouvelle salle d'attente a été aménagé

pour l'assistante médicale, offrant un espace dédié à la réalisation des pré-consultations et garantissant une plus grande confidentialité lors des échanges avec les patients concernant leurs diverses demandes.

Ce projet d'agrandissement illustre l'engagement de la municipalité en faveur de la santé et du bien-être de ses citoyens en poursuivant son **objectif de proposer un service public de qualité et de proximité**.

Grâce à cette extension, le Centre Municipal de Santé peut non seulement **accueillir davantage de praticiens**, mais aussi **répondre plus efficacement aux attentes des habitants**.

Les travaux sont terminés depuis fin janvier.



À NOTER : Sandrine Brun, psychomotricienne, exerce toujours sur Lamorlaye et vous reçoit désormais au 15 rue du Maréchal Joffre.

➤ Rue Louis Barthou : enfouissement des réseaux aériens

Vous l'aurez remarqué, des travaux importants ont commencé en septembre dernier dans la rue Louis Barthou. Ces interventions sont menées par le SE60 – Syndicat d'énergie de l'Oise, l'unique maître d'ouvrage chargé de l'enfouissement du réseau basse tension.

Ces travaux visent à réaliser l'**enfouissement des câbles aériens**, une initiative qui s'inscrit dans le cadre de notre engagement pour l'**amélioration du cadre de vie** et la **modernisation** de notre commune.

Les avantages de ces travaux

L'enfouissement des câbles aériens (électricité, télécommunications) présente de **nombreux avantages** :

- ✓ **Amélioration esthétique** : pour un environnement visuel beaucoup plus agréable et harmonieux.
- ✓ **Renforcement de la sécurité** : les réseaux sont davantage protégés, les coûts d'entretien et de maintenance sont considérablement réduits.
- ✓ **Modernisation des réseaux** : pour répondre aux besoins actuels et futurs des habitants.

La fin des travaux est prévue à la fin du mois de février. Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension durant cette période.

FERMETURE DE L'ENTRÉE DU PARC DU CHÂTEAU PAR L'ALLÉE DES HÊTRES

À compter de mi-février, les travaux de la médiathèque commenceront. De ce fait, l'accès au parc du château par l'allée des Hêtres sera interdit aux piétons.

DANIELLE PALANIAYE
7^e ADJOINTE ÉDUCATION
ET ÉGALITÉ DES CHANCES



➤ Inscriptions scolaires pour la rentrée 2025/2026



Pour l'année 2025/2026, les inscriptions seront enregistrées par le service scolaire de la Mairie.

Inscription en maternelle

Cette démarche concerne les **enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022** qui rentreront en petite section maternelle ainsi que les nouveaux arrivants. Les familles doivent compléter la fiche d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur le

site de la ville www.ville-lamorlaye.fr, et la renvoyer accompagnée des pièces demandées par courriel à scolaire@ville-lamorlaye.fr ou la déposer à l'accueil de la mairie.

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- ✓ **Fiche d'inscription scolaire** disponible sur le site de la ville de Lamorlaye ou à l'accueil de la Mairie
- ✓ **Livret de famille**
- ✓ **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** (quittance de loyer, facture EDF, avis d'imposition...)
- ✓ En cas de séparation des parents : produire la **dernière décision de justice** justifiant de la fixation de la résidence de l'enfant

Inscription en élémentaire

- ➔ Les familles domiciliées sur la commune, dont l'enfant achève son cycle maternelle à l'école **Saint-Exupéry**, recevront à leur domicile, courant mai 2025, un **certificat d'inscription en CP**. Elles pourront alors prendre contact avec la directrice de l'école élémentaire.
- ➔ Les familles domiciliées à Lamorlaye dont l'enfant achève son cycle maternelle à l'école **primaire Marie Marvingt** n'auront aucune démarche à effectuer.
- ➔ Les nouveaux arrivants doivent s'inscrire auprès du service scolaire de la mairie.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le :
Pôle Services à l'usager
Service scolaire
24, rue du Général Leclerc
Courriel : scolaire@ville-lamorlaye.fr
Tél. : 03 44 21 64 91

➤ Groupe Marie Marvingt : une journée festive pour les élèves de CE1 et CE2



Le jeudi 19 décembre, les élèves de CE1 et CE2 ont vécu une journée riche en créativité et en partage grâce à une animation Kapla organisée spécialement pour eux. Tout au long de la journée, les enfants se sont investis dans la construction de structures étonnantes, laissant libre cours à leur imagination et leur esprit d'équipe.
Chaque classe a bénéficié d'une heure d'atelier, durant laquelle deux anima-

teurs les ont guidés de manière très encadrée, pour former une grande réalisation collective.
Pour clore cette belle journée, les parents ont été invités à découvrir le fruit de ce travail collectif lors d'une exposition organisée à 16h30. Les réalisations, à la fois impressionnantes et originales, ont suscité l'admiration des familles présentes.
La journée s'est terminée sur une note encore plus chaleureuse avec un goûter de Noël préparé et servi par les parents d'élèves.
Un grand merci aux enseignants, enfants et parents pour avoir contribué à la réussite de cette animation qui restera un beau souvenir pour tous !



ROBERT TSCHANHENZ
6^e ADJOINT COMMERCE, VIE URBAINE
ET PROXIMITÉ

CHARTRE QUALITÉ POUR LE RESTAURANT "LE CHEVAL BLANC"



Nicolas Moula, Maire de Lamorlaye et 1^{er} Vice-président de la CCAC, Guillaume Pichot délégué au Développement économique de la CCAC, et Philippe Bernard, Président de la CCI Oise, ont assisté à la remise officielle de la Charte Qualité par la Chambre de commerce de l'Oise au restaurant morlacuméen "Le Cheval Blanc".

Cette distinction valorise le professionnalisme et l'excellence de nos acteurs locaux. Un grand bravo à l'équipe du Cheval Blanc pour leur engagement en faveur de la qualité et pour représenter avec fierté notre territoire !



10 allée des Arcades, Lamorlaye

Tél. : 03 44 21 88 88

Menu : le-chevalblanc.fr

Horaires : mardi, mercredi, jeudi, vendredi
et samedi : de 11h à 15h et de 18h30 à 23h.

Dimanche et lundi : de 11h à 15h.

NOUVEAU COMMERCE

► RÉOUVERTURE DE ARCADIA



C'est un grand honneur pour Christelle, la nouvelle responsable, de pouvoir faire perdurer ces 35 belles années de commerce au sein des Arcades que Roselyne Prudhomme a pu vous offrir. À son tour, elle sera très heureuse de vous accueillir et vous conseiller.

Christelle tient à remercier infiniment la famille Prudhomme et la famille Bocaux pour leur confiance. Ses remerciements vont également à sa famille, ses amis/ies, ses anciens collaborateurs, à l'ensemble de la mairie et des commerçants de Lamorlaye pour leur soutien et leurs encouragements.

Ensemble continuons à écrire l'histoire d'Arcadia ! Préparez-vous à découvrir un large choix de vêtements, que vous soyez à la recherche d'une tenue chic, décontractée ou tendance !

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h non-stop.

Contact : 1 allée des Arcades • 03 44 21 33 27

• [Arcadia BY CHRIS](#) (Facebook) • [arcadia_by_chris](#) (Instagram)

EN CENTRE-VILLE...

Le Groupement des Artisans et Commerçants de Lamorlaye vous propose prochainement deux événements.

Braderie des Commerçants les 27, 28, 29 mars

3 jours de bonnes affaires à ne pas manquer,
partout en ville !

Brocante de Printemps le dimanche 27 avril

Prochainement, les informations pour s'inscrire,
sur le site de la ville et chez les commerçants !

VALÉRIE CARON
3^e ADJOINTE POLITIQUE DE SOLIDARITÉS,
SENIORS, COMMÉMORATIONS, POLITIQUE
EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

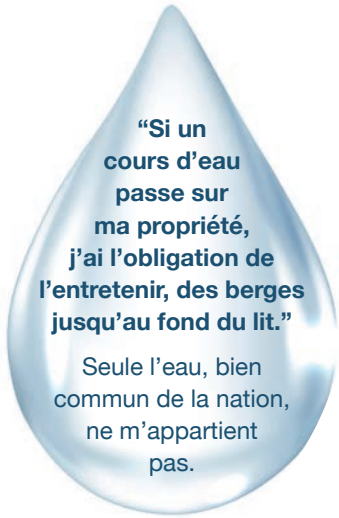


➤ Riverains, vous avez l'obligation d'entretenir vos berges

À Lamorlaye, plusieurs cours d'eau parcourent le territoire :

- la Vieille Thève • la Nouvelle Thève • le ru Saint-Martin ;
- ils traversent donc de nombreuses propriétés.

Si votre jardin est concerné, vous êtes considéré comme un propriétaire riverain, ce qui implique certains droits et certaines obligations.



LES DEVOIRS DU RIVERAIN

✓ **Droit d'entretien** : article L215-14 à 16 du Code de l'Environnement.

“Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique [...]”.

Si le propriétaire ne s'acquitte pas de cette obligation, la commune ou le syndicat, peut, à l'issue d'une mise en demeure restée infructueuse, y pourvoir d'office à la charge du propriétaire riverain.

✓ **Libre passage sur l'eau** : l'autorisation du propriétaire riverain est cependant nécessaire pour mettre pied à terre.

LES DROITS DU RIVERAIN

✓ **Droit de propriété des berges et du lit du cours d'eau** : article L215-2 du Code de l'Environnement.

✓ **Droit de pêche** : Articles L435-4 et 5, R435-439 du Code de l'Environnement. À savoir : tout propriétaire doit être en possession d'une carte de pêche valide s'il souhaite s'adonner à cette activité, même sur sa propriété.

✓ **Droit de prélèvement (pompage)** : le prélèvement est limité aux besoins domestiques et doit permettre le maintien d'un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau.



La rivière n'est pas une poubelle. En plus de polluer les eaux, les tontes et autres déchets jetés finissent par s'accumuler en formant un bouchon, et provoquer des inondations.

IL EST INTERDIT

✓ **d'entreposer des matériaux, déchets inertes, déchets verts et tontes, fumier en bordure de cours d'eau**. En plus de polluer les cours d'eau, cela attire aussi les espèces nuisibles comme les ragondins qui fragilisent les berges,

✓ **de déverser** dans les cours d'eau, sur leurs rives, des substances de nature à les polluer (article L432-2 du Code de l'Environnement),

✓ **d'introduire des espèces nuisibles ou envahissantes** (animaux ou végétales) sur sa propriété,

✓ **d'entraver le bon écoulement de l'eau**,

✓ **d'utiliser des produits phytosanitaires** (pesticides, herbicides...) à moins de 5 m minimum des berges.

LES BONS GESTES

✓ **pratiquer l'égouttage et la taille de vos arbres**,

✓ **abattre** les arbres trop penchés,
✓ **savoir repérer les embâcles** (accumulation de matériaux, végétation, bois, emportés par le courant) pouvant servir de refuge et de zone de reproduction et d'alimentation pour les poissons,

✓ **évacuer les embâcles** posant des problèmes d'érosion, d'écoulement.

➤ Des espèces d'oiseaux protégées dans nos bâtiments communaux



La réalisation d'un ABC – Atlas de la biodiversité communale – fait partie des actions à mener dans le cadre de notre label "Territoire Engagé pour la Nature".

Il s'agit d'un recensement de la faune et de la flore présentes dans la commune, ainsi que de leurs habitats, dans le but de mieux connaître la biodiversité de notre ville.

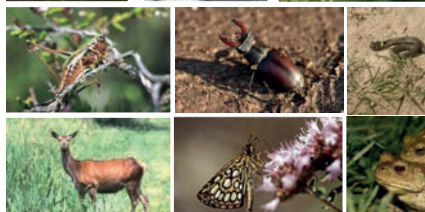
En 2024, en collaboration avec le PNR – Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France, Picardie Nature a réalisé des inventaires faunistiques sur 11 bâtiments communaux de Lamorlaye.

En inspectant les combles, caves et façades de ces bâtiments, l'objectif était d'identifier des espèces protégées liées au bâti, par l'observation d'individus ou d'indices de présence.

6 espèces protégées liées au bâti ont ainsi pu être observées :

- Hirondelle de fenêtre
- Moineau domestique
- Troglodyte mignon
- Étourneau sansonnet
- Martinet noir
- Rougequeue noir.

Vous avez dit « Biodiversité » ?



Nous avons le plaisir de vous inviter à une réunion qui se tiendra le **jeudi 20 février, à 19h30 au Foyer culturel**, au cours de laquelle le PNR procédera à la **restitution de l'inventaire réalisé** ainsi qu'une explication détaillée sur la manière dont vous pouvez, à votre tour, **participer en partageant vos propres observations**. Ce sera l'occasion de comprendre comment vous pouvez vous impliquer activement et enrichir l'inventaire à votre niveau.



➤ Sortie Nature dans le parc du château

Sur le thème "La reconnaissance des oiseaux dans le parc et les jardins"

Animation CPIE

Dimanche 30 mars

Rendez-vous à 9h dans le parc du château

Sans inscription préalable.

Le CPIE – Centre permanent d'initiatives pour l'environnement – des Pays de l'Oise est une association loi 1901 qui assure ses missions environnementales depuis près de 30 ans sur l'ensemble du département.

Il s'inscrit dans une **démarche de sensibilisation** et d'éducation à l'environnement et au développement durable **pour tous les publics**.



Leur objectif n'est pas de former des spécialistes, mais de favoriser un transfert de connaissances susceptibles d'aider chacun et chacune à comprendre et à se sentir concerné par les enjeux environnementaux actuels.

Il s'agit aussi d'accompagner le citoyen dans son passage à l'action en faveur de la transition écologique, en l'aidant à développer sa capacité et son pouvoir d'agir.

Contact : CPIE des Pays de l'Oise – 6/8 rue des Jardiniers – 60300 Senlis – 03 44 31 32 64 – contact@cpie60.fr

NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE, PRÉSIDENT DU CCAS,
1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILLENNE



RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, la ville de Lamorlaye, à travers le CCAS, a tenu à célébrer les fêtes de fin d'année en offrant plusieurs moments d'attention et de partage aux habitants de Lamorlaye et plus particulièrement à nos aînés.

La distribution de plus de 300 bons d'achat ou colis de Noël, soigneusement préparés pour l'occasion et remplis de douceurs, a été une opportunité de témoigner de notre engagement envers nos aînés. Plus qu'un simple geste, cette initiative reflète notre volonté de maintenir le lien social et de partager l'esprit des fêtes avec ceux qui en ont le plus besoin.



Le traditionnel repas des seniors a rassemblé environ 180 participants pour un moment placé sous

le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Échanges, sourires et ambiance festive étaient au rendez-vous, portés par le spectacle haut en couleurs "Paris Plaisir" présenté par OLB Productions. Les participants sont repartis enchantés, le sourire aux lèvres.

Le concert des Chants Boul'tout, gratuit et ouvert à tous, a connu un grand succès avec plus de 200 personnes venues applaudir la soixantaine de choristes sur scène.

Enfin, la dégustation de la galette des rois a également permis de se rassembler le jeudi 16 janvier pour échanger des vœux de bonne année dans une ambiance conviviale.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué et participé à ces moments privilégiés de partage, de bienveillance et de musique.



SERVICE DE MINIBUS DU CCAS

Depuis 2021, le CCAS a mis en place un **service de minibus gratuit** destiné aux habitants de la commune **âgés de 65 ans et plus**. Ce service a pour objectif de faciliter les déplacements des seniors en leur offrant une solution pratique et sécurisée pour se rendre à divers rendez-vous médicaux ou effectuer leurs courses.

✓ **Pour les seniors de plus de 65 ans :**

- les mardis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- les vendredis matin de 8h à 11h45

Pour les rendez-vous médicaux et les courses alimentaires sur l'Aire cantilienne uniquement.

✓ **Pour les bénéficiaires de l'Épicerie sociale de Chantilly :**

- tous les vendredis après-midi à partir de 13h15.

Pour toute demande de réservation de transport, **vous pouvez contacter M. Franck Rocq au 06 32 43 21 73.**

Aucun transport ne sera assuré par le minibus les lundis, mercredis et jeudis.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la navette de la ville, ouverte à tous, reste à votre disposition 7j/7 pour tous vos déplacements au sein de la commune (gratuitement) ainsi que vers les gares de Chantilly/Gouvieux et Orry-la-Ville/Coye-la-Forêt.





ALEXANDRE GOUJARD
2^e ADJOINT AFFAIRES GÉNÉRALES
ET POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE

➤ Revalorisation du salaire des assistantes maternelles

Soucieuse des difficultés rencontrées par les familles morlacu-méennes et consciente de l'importance d'une offre d'accueil de qualité, **la municipalité a pris des mesures concrètes pour soutenir les assistantes maternelles**. Dans un souci de fidélisation et de développement des vocations, des mesures de revalorisation salariale ont été mises en place à partir du 1^{er} janvier 2025.

Le salaire horaire des assistantes maternelles a ainsi été revalorisé de 14 %, avec l'ajout d'une prime mensuelle spécifique.

L'ensemble de ces mesures représentent une augmentation moyenne de 35 % pour les professionnelles concernées.

Ce geste marque l'engagement de la municipalité à améliorer les conditions de travail des assistantes maternelles tout en renforçant l'accueil des jeunes enfants.

→ Si vous êtes assistante maternelle ou que vous souhaitez le devenir, la municipalité vous invite à prendre contact avec la responsable de la crèche familiale municipale au 03 44 21 64 00 pour plus d'informations.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Un moment festif pour petits et grands

Le 18 décembre, la crèche familiale municipale a organisé une fête de fin d'année conviviale et festive, réunissant parents, enfants et équipe éducative. Les enfants et leurs parents ont d'abord participé à une séance de **bébés lecteurs** autour d'histoires de Noël, avant de vivre un moment magique avec la **visite surprise du Père Noël**.



Après quelques **photos souvenir** avec le Père Noël, les parents ont pu découvrir une **exposition** réalisée par les enfants et partager un **goûter** chaleureux.

Cet événement a permis de renforcer les liens entre la crèche, les familles et l'équipe éducative, tout en créant de beaux souvenirs pour les enfants.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF



YASMINE CHANI
5^e ADJOINTE POLITIQUE CULTURELLE,
ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE

STAGE VACANCES

DANSE RYTHMIQUE

12 et 13 février 2025

SALLE DE DANSE - GYMNASÉ LA MARDELLE

Découverte des techniques de base, des premiers pas de danse sous forme ludique

4/6 ans : 14h > 15h30 • 6/10 ans : 15h30 > 17h

Tarifs : Adhérents : 30 € • Non-adhérents : 60 €

Inscriptions : 03 44 21 64 95

VACANCES FÉVRIER

STAGE MULTISPORT

LUTTE • JEUX DE RAQUETTES • JEUX COLLECTIFS

ATHLÉTISME • ULTIMATE

7-10 ans

14h>17h

Du 17 au 21 février

Tarif : 50 € adhérents / 100 € non-adhérents

Inscription : Centre Culturel & Sportif (château)

03 44 21 64 95 • centreculturel@ville-lamorlaye.fr

CONCERT DES SPRING GROOVES

1 MARS

FOYER CULTUREL

20H

Buvette sur place

TRIBUTE TO THE BEATLES

TARIF : 15€ | 10€ ADHÉRENTS | GRATUIT - 15 ANS

RÉSERVATION : 03 44 21 64 95

Les orientations budgétaires pour 2025

Dans le cadre de la préparation du Budget primitif de l'année 2025, nous vous présentons aujourd'hui le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), un document essentiel qui fixe les grandes lignes de notre politique financière et qui oriente les choix d'investissement et de gestion pour l'année à venir.

Ce rapport a donc pour objectif de présenter les priorités de la municipalité et de vous informer des projets qui façonneront notre avenir commun. Il précède le vote du Budget primitif de la ville, qui aura lieu lors du prochain conseil municipal.

NOS INVESTISSEMENTS AU SERVICE DE PROJETS STRUCTURANTS POUR LA COMMUNE

La municipalité a à cœur de respecter un équilibre entre l'ambition de ses projets et la nécessité d'une gestion responsable des finances publiques. Le budget 2025 s'inscrit dans une vision à long terme, avec des projets structurants qui visent à **répondre aux attentes des habitants en matière de services publics, d'infrastructures modernes**, tout en restant fidèle à ses principes de rigueur budgétaire.

Deux projets phares sont au cœur de nos priorités.

● La Médiathèque et la Salle d'action culturelle



La création de la médiathèque et de la salle d'action culturelle marque un **tournant important pour la vie culturelle de notre ville**.

Ce projet ambitieux permet à la fois de restaurer un bâtiment historique, laissé à l'abandon depuis trop longtemps, et d'enrichir l'offre culturelle locale.

Bientôt, nous disposerons de **lieux modernes et conviviaux**, parfaitement adaptés pour



accueillir une large gamme d'activités culturelles et sociales, tout en profitant du cadre magnifique du parc du château.

La **médiathèque** deviendra un véritable **carrefour de la culture**, favorisant les échanges intergénérationnels et l'accès à la lecture et aux arts, tandis que la **salle d'action culturelle** offrira des conditions idéales pour accueillir des **conférences, expositions et spectacles...**,



renforçant ainsi notre capacité à proposer des événements de qualité.

Ce projet est une occasion unique de faire rayonner davantage la culture dans notre ville et ses environs. Le 16 novembre dernier, s'est déroulée la cérémonie de la pose de la première pierre, un moment symbolique fort...

La date de mise en service est prévue fin 2026.



● Le réaménagement du Cœur de ville

Le réaménagement du cœur de ville constitue un **projet essentiel et structurant** pour notre commune et ses habitants. Il s'agit de repenser et de transformer l'espace urbain afin d'**améliorer durablement la qualité de vie au quotidien, en créant un environnement plus agréable, plus fonctionnel et plus moderne**.



CHRISTINE KLOECKNER

1^{re} ADJOINTE FINANCES, BUDGET ET RESSOURCES
PUBLIQUES, POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES ET
DIALOGUE SOCIAL, QUALITE DU SERVICE PUBLIC

La municipalité a souhaité placer les habitants au cœur de la réflexion et a proposé en 2024 plusieurs réunions publiques et ateliers citoyens afin de permettre à ceux qui le désiraient de contribuer à l'élaboration de cet amé-

nagement et de faire entendre leurs idées et leurs besoins.

Plusieurs idées ont émergé, telles que l'augmentation des espaces verts, le développement d'infrastructures cyclables, la création de parkings végé-

talisés, ainsi que l'instauration de nouveaux services de proximité.

Le concours d'architecture a été lancé. (Cf. page 3). Trois projets seront ensuite **sélectionnés** et la **démarche participative** se poursuivra, avec...

... une consultation citoyenne le dimanche 22 juin 2025.

→ Vous êtes invités à exprimer votre préférence sur le projet de votre choix.

CE PROJET PERMETTRA DE CRÉER DE NOUVEAUX SERVICES pour améliorer la qualité de vie des habitants au quotidien, en renforçant les équipements publics, les espaces de loisirs et de culture.

- Construction d'une Maison de la culture
- Rénovation du bâtiment de la mairie
- Construction d'une Maison médicale
- Création de parkings supplémentaires
- Aménagement de la Halle de marché
- Création de nouvelles surfaces commerciales
- Création d'une crèche collective familiale municipale

FUTUR CŒUR DE VILLE

- > Stationnement facilité
- > Accès plus rapide aux commerces
- > Plus d'espaces naturels
- > Une nouvelle offre culturelle
- > Un cœur de ville attractif et sécurisé

LAMORLAYE INVESTIT ÉGALEMENT POUR SON PATRIMOINE COMMUNAL...

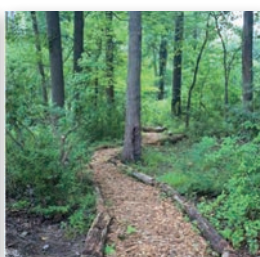
AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS



- Aménagement de l'Île de la Thève
- Rénovation de l'allée des Arcades
- Poursuite de la rénovation des voiries (rue Charles Pratt et rue du Comte Komar)
- Poursuite des enfouissements des réseaux aériens
- Phase 1 de la création de nouveaux jardins familiaux



Projet Île de la Thève



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



- Mise en place de la télégestion du chauffage
- Rénovation et passage aux Led des bâtiments publics

SECTEUR ÉCONO- MIQUE HIPPIQUE



- Création d'un centre équestre

LES RECETTES D'INVESTISSEMENTS...

La ville s'appuie sur plusieurs leviers financiers pour financer ses recettes d'investissements : • **les subventions demandées** (Fonds Friche, FEDER, DETR, CCAC, DRAC, CD60) • **la Taxe d'aménagement (TA)** • **les subventions** (Département, Région, État) • **le Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)** • **les cession de biens immobiliers**. L'accent est mis sur la **recherche systématique de subventions** afin de réduire l'impact financier sur le budget d'investissement. Cette démarche permet de soutenir nos projets tout en allégeant les coûts pour la commune.

LA TRAJECTOIRE EN FONCTIONNEMENT POUR 2025

Le fonctionnement est optimisé et maîtrisé à travers une gestion rigoureuse de ses recettes et dépenses.

L'optimisation des recettes passera par une révision tarifaire ajustée à l'inflation, une offre de services continue et de qualité pour la population, ainsi que l'optimisation des cofinancements et une analyse des recettes fiscales.

Du côté des dépenses, la maîtrise sera assurée par la mutualisation et la rationalisation des ressources, la renégociation des contrats et une réflexion sur l'utilité de chaque dépense, tout en fixant des plafonds budgétaires, pour garantir une gestion rigoureuse.

Des dépenses de fonctionnement maintenues à l'identique

Afin de garantir un cadre de vie optimal pour tous, les dépenses de fonctionnement seront maintenues à l'identique pour des postes essentiels qui sont au cœur de nos priorités, notamment le soutien aux familles, aux associations, la solidarité, ainsi que l'entretien et les services de qualité.

Pour nos familles et nos associations...

- Secteur associatif
 - Mise à disposition des locaux entretenus et du personnel municipal
 - Maintien du versement des subventions de fonctionnement
- Enfants de nos écoles et du collège F. Dolto
 - Achat de fournitures scolaires, équipements, participation aux projets scolaires, sports, culture...
 - Entretien des bâtiments, restauration scolaire, études, garderie
 - Navettes scolaires (écoles) et bus (collégiens)
 - Renouvellement informatique et numérique des classes
- Enfance et Jeunesse
 - Subvention de fonctionnement du Centre Social Rural identique
 - Récompenses pour nos jeunes diplômés (Mentions Très Bien)
- Animations de la ville
 - Festival de musique • Lamorlaye Plage • Fête du Cheval • Festival de l'Arbre • Festivités de Noël

Pour la solidarité et la convivialité...

- Subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les seniors et les familles en difficulté
- Renouvellement du mobilier pour la résidence La Tenure
- Maintien de l'offre d'accueil d'urgence pour les personnes en danger
- Préservation du lien entre les citoyens : réunions de quartiers, Fête des Voisins, Forum des Associations, rencontres bi-mensuelles des commerçants, accueil des nouveaux habitants...

Pour un niveau soutenu d'entretien et de services...

- Entretien, réfections, et aménagements
 - Des bâtiments et des équipements municipaux
 - Des voiries et des espaces verts publics
- Sécurité
 - Préservation des effectifs policiers et de leurs moyens matériels
- Transports publics
 - La CCAC a repris l'exploitation : • des lignes régulières N1, N2 et G2 • de la navette urbaine (direction Chantilly) • des lignes scolaires S1 et S2 • de la desserte du collège F. Dolto

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent de plusieurs postes : → Impôts et taxes : taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, compensation taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises, Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)... → Ventes de produits et services → Dotations, compensations et participations de l'État → Autres produits de gestion courante → Produits exceptionnels → Affectation de résultat



À SOULIGNER
Lamorlaye figure parmi les rares villes à avoir baissé ses taux de fiscalité en début de mandat.
Par choix municipal, aucune augmentation n'a eu lieu depuis 2017 et la fiscalité communale n'augmentera pas en 2025.



JEAN-MICHEL MARCHAL
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ AU MONDE HIPPIQUE

➤ Myriam Bollack-Badel, entraîneur à Lamorlaye

Pionnière dans son domaine, M^{me} Myriam Bollack-Badel a été la première femme à obtenir une licence d'entraîneur public. Tout au long de sa carrière, elle a exercé son métier avec succès, pendant près de 50 ans, marquant l'histoire du monde des courses par son expertise, son dévouement et sa passion pour les chevaux.



M^{me} Myriam Bollack-Badel fut la première femme à s'installer entraîneur en région parisienne à l'âge de 22 ans, trois ans avant Christiane Head. À l'époque, elle avait obtenu, non sans mal, une licence d'entraîneur particulier pour ses parents, qui avaient gagné le Prix Saint-Alary (Gr.1) trois ans plus tôt avec *Prodice*.

En 1978, elle est enfin autorisée à devenir entraîneur public.

Mariée à l'ancien jockey Alain Badel, elle est également la mère d'Alexis Badel, jockey, qui fait une très belle carrière à Hong Kong.

Au cours de sa carrière, M^{me} Bollack-Badel a remporté 695 courses, dont trois Gr. 1 (catégorie de course la plus élevée) : le Prix Saint-Alary en 1990 avec *Air de Rien*, en 2000 avec *Rêve d'Oscar*, et le Prix du Cadran en 1995 avec *Always Earnest*. À ces trois importantes victoires son époux et jockey Alain Badel était associé.

Elle s'est également distinguée dans de nombreuses courses de Groupe 3 en France et à l'étranger, et a remporté les importants Grand Prix de Deauville et Prix du Conseil de Paris Groupe 2, cette fois avec son fils en selle.

Grâce à son travail acharné, Myriam Bollack-Badel a ouvert la voie à ses consœurs. Elle a montré que c'était possible et nombreuses sont les femmes entraîneurs qui ont amené leurs pensionnaires au plus haut niveau.

Ayant passé sa vie au service des chevaux, elle a décidé de mettre un terme à sa carrière d'entraîneur, le jeudi 13 juin 2024, après que *Pentaour* lui ait offert un dernier succès à Longchamp, aidé de Christophe Soumillon.

Aujourd'hui, Myriam Bollack-Badel réside toujours dans sa maison située à l'entrée de son écurie. L'entraîneur britannique Amy Murphy devrait prochainement s'installer au 20 rue Blanche, où elle louera l'intégralité des boxes pour ses chevaux.

Son départ à la retraite ne marque pas la fin de son engagement dans les courses. Elle continue d'élever en partenariat avec l'écurie Noël Forgeard, et les trois chevaux de l'association sont confiés à Adelaïde Budka, voie de la Grange des Prés à Lamorlaye, une jeune professionnelle, aux dires de Myriam Bollack, pleine de promesses qui est entourée d'une très bonne équipe. Myriam Bollack continue à suivre l'entraînement de ses élèves puisqu'elle a gardé son fidèle poney *Royal Prize*.

CRAVACHE D'OR 2024

La cravache d'or est une distinction qui récompense le jockey ayant obtenu le plus grand nombre de victoires en une année en France. Les disciplines du plat et de l'obstacle font l'objet d'un classement séparé. Officiellement lancée le vendredi 1^{er} mars 2024 à Chantilly, la course à la Cravache d'Or rythme la saison des principaux jockeys.

CRAVACHE D'OR 2024 Féminine : Marie Vélon
 Masculine : Maxime Guyon

CHAMPION DU MONDE DES JOCKEYS 2024 :
Mickaël Barzalona

Calendrier des courses 2025 HIPPODROME CHANTILLY

Février

13 - 14 - 20 - 21 - 27 - 28

Mars

04 - 09 - 13 - 17 - 24 - 27 - 31

Avril

03 - 10 - 14 - 28

YASMINE CHANI
5^e ADJOINTE POLITIQUE CULTURELLE,
ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET ÉVÉNEMENTIELLE



➤ Créneau Emploi



**VOTRE TREMPLIN
VERS L'EMPLOI**

**RENCONTRE
EMPLOYEUR**

**PRESENTATION DE LEURS
ACTIVITES ET MISSIONS**

à Créneau Emploi
dans les locaux du Centre Social Rural
87 avenue de la Libération
Lamorlaye

Les lundis :

- 20 Janvier 2025 à 14h
- 24 Février 2025 à 14h
- 24 Mars 2025 à 14h
- 28 Avril 2025 à 14h
- 26 Mai 2025 à 14h
- 23 Juin 2025 à 14h

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE
À**

**Moment
de
convivialité
offert**

candidature.creneau@gmail.com

➤ Comité de Jumelage de Lamorlaye

Le Comité de Jumelage de Lamorlaye vous invite à le rejoindre dans le cadre de ses activités et de ses échanges avec Ballynahinch, ville d'Irlande du Nord et Villa Castelli, ville d'Italie septentrionale.



Le CJL et les Comités de Jumelage de l'Oise devant la villa Médicis, Rome (novembre 2024)



Le bureau du CJL devant notre grand sapin de Noël à Lamorlaye le 29 décembre

Renseignements : comitedejumelagedelamorlaye@gmail.com

➤ AAAL

Dimanche 2 mars
Parc du château, de 9h à 13h

Rassemblement de voitures de collection et concert de rock avec le groupe "Black Candy", ne ratez pas cette matinée ! Ouvert à tous.

Association Automobiles Anciennes de Lamorlaye

DIMANCHE 2 MARS 2025

PARC DU CHÂTEAU DE LAMORLAYE (60)
RASSEMBLEMENT 9h - 13h



Entrée Gratuite

EXPOSITION
Anciennes - Présents - Youngsters

www.aaalamorlaye.com
automobileancienne
06.52.92.24.34
gillesAAAL@gmail.com



➤ SBC – Savate Boxing Club



Label Savate pour tous
Bronze
2025



Label Jeunes
Bronze
2025

Cette saison, le SBCL est à nouveau récompensé pour son engagement, par le **renouvellement du label de bronze** en "Savate pour tous" et l'**obtention du label de bronze "Jeunes"** attribués par la Fédération FFSbf&D.A. Ces labels ne pourraient être obtenus

sans l'**investissement de ses bénévoles** (enseignants et membres du bureau) et par nos jeunes et moins jeunes sportifs qui répondent présents chaque saison et participent activement aux cours et aux événements du club.



➤ Budo Cantilien

Les Arts du Sabre Japonais...

Vous cherchez de l'énergie, de la sérénité, du dynamisme, de la concentration, du bien-être, de la spiritualité ?

Vous trouverez cela dans les disciplines proposées par l'association Budo Cantilien.

✓ **Le Kendo**, une forme d'escrime japonaise très dynamique, pour adultes et enfants à partir de 7 ans.

✓ **Le Jodo**, le bâton contre le sabre, l'art de la précision et de l'harmonie dans l'instant présent, pour adultes et adolescents.

✓ **Le Iaido**, une méditation en mouvement basée sur la manipulation du sabre japonais, pour adultes.



Nos disciplines, sans chutes ni chocs, conviennent aux femmes et aux hommes de tous âges, même débutants dans les arts martiaux. Adaptables aux problèmes articulaires, nos disciplines peuvent être pratiquées jusqu'à un âge avancé.

Nous sommes présents sur trois communes de l'Aire cantilienne : Coye-la-Forêt, Lamorlaye et Plailly, où nos enseignants et nos adhérents sont prêts à vous accueillir.

Renseignements : budocantilien.fr • budo.cantilien@gmail.com
06 86 70 59 95 (présidente)

➤ ALMA

Conférence sur le Lebensborn

Samedi 1^{er} mars

Centre culturel de Coye-la-Forêt

Organisée par l'association La Sylve.

Entrée libre.

Renseignements au 06 22 05 42 36
et lamorlayealma@gmail.com



Visite guidée "Le domaine des trois châteaux de Coye-la-Forêt"

Date et heure à définir

Visite guidée par un responsable de la Ville de Paris.

Le domaine dit "des trois châteaux" à Coye-la-Forêt réunit trois demeures bourgeoises ou manoirs : tout d'abord, Les Tilles construit en 1897 par M. Krafft et L'Hermitage construit en 1902 par M. Paul Decauville, industriel français. Quelques années plus tard, le baron Neuflize rachète l'ensemble et fait construire Forest Lodge pour son fils. Le domaine, encore intact, appartient depuis plus de 50 ans à la Ville de Paris.

Participation : adhérent : gratuit

Non-adhérent : 3 €

Renseignements & inscriptions : 06 22 05 42 36 • lamorlayealma@gmail.com



➤ Agora

Stage Théâtre - Enfants



Stage Théâtre • 6-10 ans

Du 10 au 14 février

De 10h à 12h

Nous vous proposons un stage pour vos enfants pendant les prochaines vacances scolaires.

"Jouer implique l'ensemble de notre être, nous jouons avec nos émotions, nos sensations, nos sentiments, notre imaginaire... entrer dans la dynamique du théâtre, tout en s'amusant... c'est déjà prendre conscience de son corps et d'être à l'aise avec lui, découvrir sa capacité d'expression, le faire bouger, parler, affirmer sa motricité. Évoluer dans l'espace, savoir écouter, se concentrer, développer l'imagination, la créativité et le rythme."

Tarif : 70 €

Contact Sabeline : 06 23 85 56 97

➤ EML – ÉCOLE DE MUSIQUE DE LAMORLAYE

L'École de Musique de Lamorlaye donne un

**Concert
Audition des élèves**

le 15 mars à 16h

au Foyer Culturel

L'entrée est libre.

Contact : info@eml-musique.com

➤ AU5V

Est-il agréable
de se déplacer à vélo
à Lamorlaye ?

→ Faites connaître votre avis
sur la mobilité à vélo en répondant
au Baromètre de la Fédération
des usagers et usagers de la
bicyclette (FUB) !

Le Baromètre Vélo revient
dans votre commune
le 28 février.

Pendant trois mois, vous aurez
l'opportunité de donner vos
impressions sur le climat
cyclable des communes où vous
vivez ou que vous parcourez sur
vos trajets quotidiens, qu'il s'agisse
de déplacements professionnels,
de loisirs ou de courses.

En moins de dix minutes, vous
pourrez noter différents aspects du
système vélo, recenser les lieux à
aménager en priorité et ceux ayant
connu une amélioration récente liée
à un aménagement.



Rendez-vous sur
<https://barometre.parlons-velo.fr>
à partir du 28 février.

Plus d'informations en contactant
l'association AU5V : www.au5v.fr,
lamorlaye@au5v.fr

➤ Run in Lys
Course La Lys'Oise

La course La Lys'Oise orga-
nisée par le Club Run In
Lys-Chantilly se déroulera le

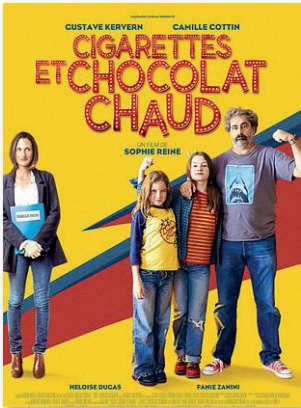
dimanche 18 mai
Départ du château de
Lamorlaye vers le domaine
du Lys pour 2 boucles, l'une
de 5 km et l'autre de 10 km.
Cette course sur route est
ouverte à tous, coureurs
amateurs, confirmés ou
handisports.

➤ CCL – Ciné-Club de Lamorlaye

Lundi 24 février
"Cigarettes et chocolat chaud"
À 16h30 au Foyer culturel

Comédie dramatique française de Sophie Reine
avec Gustave Kervern et Camille Cottin, 2016.
*Denis Patar est un père aimant, mais débordé qui
se débat seul avec l'éducation de ses filles, deux
boulots et une bonne dose de système D. Un soir,
Denis oublie, une fois de trop, sa fille à la sortie de
l'école...*

Gratuit pour les adhérents et les enfants mineurs
accompagnés.
Participation de 6 € pour les non-adhérents.



Renseignements : 07 88 31 04 96 • cinephilesdelamorlaye@gmail.com

➤ Ciné-Club de Lamorlaye,
Les Jeudis de la Tenure & Agora

Ven. 7 & Sam. 8 Mars 2025



à l'occasion de la



9ème FESTIVAL INTER ASSOCIATIF
DE CINÉMA à LAMORLAYE
Au Foyer culturel

Vendredi 7 mars

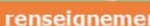
14h **Peau d'Âne** de Jacques DEMY / scolaires
17h **Laura** d'Otto Preminger
18h30 **Verre du cinéphile** autour d'une

EXPOSITION D’AFFICHES
Le Cinéma et les droits de la femme

Samedi 8 mars

15h **Évocation S. Signoret & B. Bardot**
(Les Jeudis de la Tenure)
16h **Quiz Actrices et réalisatrices**
(AGORA)

17h **La vieille fille** de Jean-Pierre Blanc avec
Annie Girardot et Philippe Noiret
19h **Apéro et Dîner de clôture**
(sur réservation)



renseignements et inscriptions :
cinephilesdelamorlaye@gmail.com
07 88 31 04 96
Permanence au Foyer Culturel le Samedi
1er Mars 2024 de 10h à 12h



Renseignements & inscriptions : 07 88 31 04 96
cinephilesdelamorlaye@gmail.com

➤ CSR – Centre Social Rural

Toutes nos animations sont accessibles aux seniors après adhésion annuelle de 20 € et sur inscription préalable à chaque atelier auprès de Coralie au 03 44 21 61 61 ou par mail à : coralie.porquet@centre-social-rural-lamorlaye.org

Pensez à vous inscrire ! Le nombre de places par atelier est limité.

■ **Lundi 24 février • 14h : Atelier numérique collectif “Utilisation pratique d’un logiciel de traitement de texte”.** Utilisation de couleurs, styles d’écriture, insertion d’images...

■ **Mardi 25 février • 14h : Séance de sophrologie**

■ **Jeudi 27 février • 11h : Séance de sophrologie**
• 14h : Atelier mémoire. Sur le thème des anciennes émissions télévisées.

■ **Lundi 3 mars • 14h : Après-midi musical.** Avec Romance Animation (danses, chansons).

■ **Lundi 10 mars • 14h30 : Projection du film “En Fanfare”** à Cinédori, rue des Fraissiers à Orry-la-Ville.

■ **Jeudi 13 mars • 14h : Atelier d’information et de prévention contre le cancer du côlon** en partenariat avec la Ligue contre le Cancer (dans le cadre de l’opération “Mars Bleu” pour la sensibilisation sur ce sujet.



CONVIVIA'BUS

Pour faciliter votre participation à nos activités collectives, **un service de transport en minibus réservé aux seniors sans solution de mobilité est désormais proposé**, sur réservation. *Les lundis et les jeudis.*

ATELIERS NUMÉRIQUES INDIVIDUELS

Notre animateur numérique vous accompagne pour des **séances d’initiation ou de perfectionnement sur votre propre matériel informatique** (ordinateur portable, tablette, smartphones...). **Ces ateliers individuels, d’une durée d’une heure**, se déroulent au Centre social rural, sur rendez-vous.

➤ Comité des Fêtes

Nous vous invitons à participer à nos prochaines sorties.

Jeudi 20 mars : visite du Musée Matisse • Déjeuner • Visite de la Brasserie Vivat

Tarif : 101 €

Départ à 7h30 rue de la Tenure et retour vers 18h15.



Jeudi 17 avril : Les Délices du Transpoyaudin • Visite guidée de la ville de Toucy

Déjeuner à bord d’un train restaurant aménagé pour un déjeuner insolite à travers les bocages du Pulsaye.

Tarif : 135 €

Départ à 6h40 rue de la Tenure et retour vers 20h30.



Renseignements et inscriptions : M^{me} Esnée (présidente) : 06 84 52 69 23

M^{me} Dechesne (secrétaire) : 06 44 95 51 39

➤ JLT – Les Jeudis de la Tenure

Les Jeudis de la Tenure

Ouverts à tous : pour proposer, faire ou participer !

Attention changement de jour et de salle !

Mercredi 26 février 2025 - 15h

Foyer culturel - Lamorlaye

Chansons du siècle dernier...



présentés et chantés par Claude Batut

Ouvert à tous

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS

06 22 05 42 36 & lesjeudisdelatenure@gmail.com

Découvrez notre blog : lesjeudisdelatenure.wordpress.com

➤ Au coin des Poètes de Morlacca

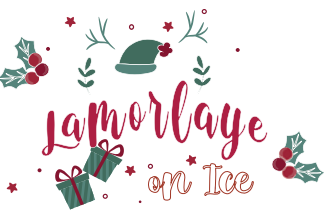
Chandeleur

*La mère verse dans la terrine
 Le sucre, les œufs, la farine
 L’enfant veut y mettre le doigt
 La mère lui répète « Tu ne dois ! »
 Alors l’enfant soupire, espère
 Au moins qu’il lèchera la cuillère
 Plantée dans cette pâte dorée
 Qui tourne, crisse et disparaît
 Comme il voudrait tremper la main
 Sans attendre ce soir ni demain !
 La mère bien sûr en a conscience
 Et lui dit « Petit prend patience !
 Pour que tout puisse être mêlé
 Il me faut mettre plus de lait
 De la vanille, point de levure ! ».
 L’enfant lui pense confiture.*

*Il se pourlèche les babines
 Lorsque enfin dans la cuisine
 S’élève l’adorable fumet
 Du disque tendre et parfumé
 Que la mère jette dans les airs
 Et qu’elle rattrape sans impair.
 Si une crêpe tombait à côté
 Il pourrait peut-être en goûter.*

*« Allons, petit, c’est dans l’assiette
 Qu’il faut la déguster ta crêpe ! »
 L’enfant n’a d’yeux que pour
 cette file
 De douces crêpes qui s’empilent.
 Adieu cuillère, vase et pochon,
 Mieux vaut serviette que torchon.
 Tout vient à point, dit le dicton
 À qui sait attendre... au chaudron.*

Ashem



LES FESTIVITÉS DE NOËL



Les festivités ont débuté en beauté le vendredi 29 novembre avec l'illumination du sapin de Noël devant la mairie, suivie d'un chaleureux pot de l'amitié.

Vous avez été nombreux à profiter des animations organisées par la municipalité et les associations morlacuméennes : **manège, piste de luge, patinoire, baby snow parc, parade lumineuse, concerts, spectacle pour enfants, lectures, quiz de Noël, dégustations enchantées et mapping et feu d'artifice** (malgré des conditions météorologiques défavorables qui en ont entraîné son report).

L'édition de Lamorlaye on Ice a de nouveau rencontré un franc succès cette année.

CONCERT DE NOËL DES ATELIERS DE MUSIQUE DU CENTRE CULTUREL & SPORTIF



C'est devant un public enthousiaste que le château a vibré au rythme du concert de Noël proposé par les ateliers de musique du Centre Culturel & Sportif, le samedi 14 décembre. Au programme, une palette musicale variée, allant des percussions africaines entraînantes au rock dynamique, qui ont insufflé une belle énergie dans la salle. Cette après-midi a permis aux élèves, guidés par leurs professeurs, de partager leur passion musicale et de réchauffer les cœurs, malgré la fraîcheur hivernale.

ANIMATIONS AVEC AGORA ET L'AMAP LES PANIERS DE LA REINE BLANCHE

L'après-midi du dimanche 15 décembre a été animée au château, offrant aux enfants une série d'activités ludiques et éducatives. Ils ont d'abord eu l'occasion de **tester leurs connaissances lors d'un quiz interactif**, stimulant à la fois leur esprit et leur curiosité. Ensuite, place à une expérience gustative surprenante avec un **"Kim du goût"**. Les yeux bandés, les enfants ont été invités à goûter une sélection de légumes, présentés à la fois crus et cuits. Certains étaient assaisonnés, d'autres servis nature, et leurs textures variées offraient de véritables défis pour les papilles, parfois trompeuses et propices à des découvertes inattendues. Quel plaisir de voyager à travers les saveurs, et quel étonnement de réaliser que l'on peut apprécier des aliments qu'on pensait ne pas aimer ! Ce moment de découverte et de plaisir culinaire a été un véritable succès.

ANIMATION JEU DE RÔLE

Les enfants étaient ravis de participer à plusieurs animations qui leur étaient spécialement destinées.

Ainsi les Rôlistes en Morlaccia de l'association Agora, ont accueilli une vingtaine d'enfants répartis sur quatre tables de jeu de rôle aux thèmes suivants : une table Harry Potter et trois de thème médiéval fantastique.

Le jeu de rôle nécessite un maître de jeu à chaque table, qui fait fonction de guide et de narrateur de la partie. Nous avons donc 4 maîtres de jeu dont 3 étaient du club de jeu de rôle de l'association "Les joueurs de Chimères" de Pont-Sainte-Maxence. Un grand merci à eux pour leur aide.

Certains enfants avaient déjà participé à nos précédentes journées "Découverte du jeu de rôle". Mais pour d'autres, ce fut une première et ils ont été ravis de cette initiation.

À l'heure où l'on se plaint que nos jolies têtes blondes perdent leur capacité d'imagination, scotchées sur leurs écrans, le jeu de rôle constitue l'exact opposé : il est proactif et imaginatif.

Nous prévoyons une séance découverte du jeu de rôle pour enfants le samedi 22 mars 2025 dans le cadre de la journée consacrée au Japon en partenariat avec la bibliothèque de Lamorlaye.

Pour les adultes, les initiations et participations aux jeux de rôles sont possibles tout au long de l'année en s'inscrivant à la Guilde des Rôlistes en Morlaccia sur le site d'Agora.

À bientôt donc !



UNE CENTENAIRE BRIDGEUSE À LAMORLAYE



À l'occasion du centenaire de Mau Grouazel, une habitante de Lamorlaye depuis 30 ans et membre actif du Bridge Club de la ville, une réception émouvante et conviviale s'est tenue au Foyer culturel. Cet événement a réuni Nicolas Moulas, Maire de Lamorlaye, une délégation de la Fédération française de bridge, ainsi que la famille et les amis de Mau.

Avant de s'installer à Lamorlaye, Mau a vécu à Puteaux, où elle s'est investie pleinement dans la vie publique en exerçant quatre mandats d'adjointe au maire. Elle est aujourd'hui entourée de ses deux filles, dont l'une réside également à Lamorlaye, ainsi que de plusieurs

petits-enfants et arrière-petits-enfants. Lors de son discours, Monsieur le Maire a salué la vitalité remarquable de Mau Grouazel, en soulignant combien la qualité de vie à Lamorlaye contribuait au bien-être de ses habitants. À cela, le président régional de la Fédération française de bridge a ajouté avec humour que vivre à Lamorlaye tout en pratiquant le bridge formait une combinaison parfaite pour rester en pleine forme.

En l'honneur de cette journée mémorable, Monsieur le Maire et le président régional de la fédération ont remis à Mau respectivement la médaille de la Ville et une médaille de la Fédération.

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

LAMORLAYE C'EST VOUS

Chères Morlacuméennes, chers Morlacuméens, Alors que nous entamons ensemble cette nouvelle année, le groupe "Lamorlaye c'est vous" tenait à vous adresser une nouvelle fois ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. C'est aussi le moment idéal pour dresser un bilan des années passées et regarder ensemble vers l'avenir de notre belle commune de Lamorlaye.

Il n'est un secret pour personne que, pendant de nombreuses années, notre ville a connu des périodes de tensions et de conflits au sein de ses élus municipaux. Ces désaccords récurrents ont donné lieu à des articles peu flatteurs dans la presse locale, ternissant l'image de la ville et ralentissant des projets essentiels pour Lamorlaye.

Depuis les élections municipales de 2020, nous avons choisi de privilégier une autre approche. Le groupe "Lamorlaye c'est vous" s'est attaché à entretenir un dialogue constructif avec la majorité, malgré des différences d'idées. Cette volonté de collaboration nous a permis de recentrer les efforts sur des projets concrets pour la commune et ses habitants. Notre groupe a été attentif à vos besoins, à vos idées, à vos attentes, et nous nous sommes efforcés de les porter au sein du conseil municipal.

Ce climat de travail apaisé est le fruit d'une volonté partagée de mettre Lamorlaye au premier plan et de servir l'intérêt général. Toutefois, nous savons que tout n'est pas parfait et qu'il reste des points à améliorer. La transparence, notamment dans les projets futurs et le choix des prestataires, demeure une priorité essentielle.

Nous continuerons à porter vos attentes et à travailler pour garantir une gestion rigoureuse et équitable des dossiers importants. Ensemble, poursuivons sur cette dynamique positive et continuons à bâtir une commune toujours plus attractive, unie et solidaire.

Pierre-Yves BENGHOUI
Le groupe Lamorlaye C'est Vous

LE BON SENS POUR LAMORLAYE

Top départ pour le projet Médiathèque, 2025 commence sous de bons augures !

En effet les prochaines semaines verront l'aboutissement du plus important projet d'investissement de notre commune sur ces 20 dernières années, après l'acquisition du Château de Lamorlaye en 2005.

Le lancement de ces travaux de restauration d'envergure de l'ancienne Orangerie en médiathèque et la construction d'une salle d'action culturelle visent à faire de Lamorlaye, une ville toujours plus recherchée et dynamique. Les travaux débiteront courant février 2025 et la fin prévisionnelle est prévue en septembre 2026.

Comme les autres années, par une gestion financière rigoureuse et une ambition de préparer l'avenir, la parfaite maîtrise de notre budget permet de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière, malgré le coût important de cet investissement.

La ville a ambitionné de répondre à un double défi : sauvegarder notre patrimoine, fier emblème de Lamorlaye et installer un nouveau lieu culturel en son sein, intensifiant ainsi une politique culturelle essentielle à notre commune : festivals, concerts, expositions, sans oublier le travail au long cours des associations culturelles.

À l'aube de ce début d'année, j'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, et je tiens à adresser à tous les Morlacuméens, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur pour 2025 !

Robert TSCHANHENZ
Adjoint Commerces, Vie urbaine et Proximité
Le Bon Sens pour Lamorlaye

NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



30 ans

LA CCAC

30 ANS DÉJÀ...



La Communauté de communes de l'Aire cantilienne a célébré son trentième anniversaire le vendredi 17 janvier sous le dôme des Grandes Écuries de Chantilly.

Un moment d'exception... où **François Deshayes, président**, a réuni élus, partenaires et habitants pour revenir sur la **création de la CCAC, ses réalisations passées et ses projets à venir pour le territoire.**

Les Grandes Écuries étaient pleines et les spectateurs conquis par l'**accueil équestre des cavalières des Grandes Écuries**, la **représentation de l'Académie des Arts dramatiques de Chantilly** ainsi que par le **concert du Conservatoire de Chantilly Le Ménestrel.**

Un grand merci à nos intervenants pour la richesse de leurs témoignages : **Éric Woerth**, député et ancien président de la Communauté de communes • **Philippe Vernier**, maire honoraire de Coye-la-Forêt • **Guillaume de Saint-Seine**, président de France Galop, qui a réaffirmé le caractère unique de l'Aire cantilienne en tant que Terre de Cheval • **Anne Miller**, administratrice du Domaine de Chantilly, qui a partagé les défis liés à l'attractivité de notre territoire.

Enfin, nous adressons un grand merci à nos partenaires et prestataires, notamment la Confrérie des Chevaliers fouetteurs de crème Chantilly, qui a proposé une initiation très appréciée.

COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE

Les habitants ont la possibilité de bénéficier d'une collecte en porte-à-porte ou d'une collecte via les points d'apport volontaire. **Cette collecte est comprise dans la part fixe de la redevance incitative.**

→ La collecte en porte-à-porte

Les foyers qui choisissent cette solution sont dotés d'une poubelle à couvercle marron (*volume de 120l, cuve de 60l*) et d'un bioseau de 7l dans lequel les déchets alimentaires sont déposés temporairement. Une fois les déchets alimentaires mis en vrac dans la poubelle marron, ou à l'aide de sacs biodégradables spécifiques, le bac est collecté chaque semaine, en même temps que la poubelle jaune. Un camion différent est utilisé pour chaque type de déchets ; il est donc important de laisser les bacs sur le trottoir jusqu'à la fin des collectes de poubelles.

→ La collecte en point d'apport volontaire

À Lamorlaye, **8 bornes à déchets alimentaires ont été installées** (cf. www.aireauvert.fr) afin de proposer une solution aux habitants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas accueillir un bac supplémentaire. Pour bénéficier de ce service, les foyers doivent se procurer un badge permettant d'ouvrir la trappe de la borne et un bioseau de 7l pour le stockage temporaire des déchets à domicile.

Le badge d'accès aux bornes est à récupérer sur présentation d'un justificatif de domicile dans les locaux de la CCAC, située au 17 bis rue Guilleminot à Chantilly.

Ensuite, muni du badge, les déchets sont à déposer en vrac dans les points d'apport volontaire prévus à cet effet. Les déchets peuvent aussi être mis dans des sacs biodégradables spécifiques. Les points d'apport volontaire sont vidés et nettoyés chaque semaine.

LES CONSIGNES DE TRI

→ Les déchets à déposer

Coquilles d'œuf, épluchures, restes de repas (viandes, poissons, pains, gâteaux, pâtes, riz, légumes, etc.), aliments périmés (sans emballages), dosettes de café en papier, filtres avec marc de café, sachets de thé en papier...

→ Les déchets à ne pas déposer

Coquilles de fruits de mer, sachets de thé en nylon, déchets de jardin, ordures ménagères, emballages recyclables, métalliques, papiers et cartons...

POURQUOI BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

→ **Trier vos déchets alimentaires permettra de réduire de 30% le contenant du bac d'ordures ménagères et de diminuer le coût de votre facture.**

De plus, une fois collectés chaque semaine, les déchets alimentaires sont traités et valorisés en compost.

Renseignements et souscription : CCAC au 03 44 62 46 60, par mail : contact@ccac.fr ou visitez le site www.aireauvert.fr

➤ Korian Grange des Prés

Venez participer au concours du meilleur costume de Mardi Gras à la maison de retraite Korian Grange des Prés!
Mardi 4 mars, à 14h30

Nous vous invitons à rejoindre les résidents de la maison de retraite Korian Grange des Prés pour une animation de Mardi Gras conviviale et intergénérationnelle le mardi 4 mars.

À cette occasion, un **concours du meilleur costume** sera organisé, **ouvert à tous les Morlacuméens**. C'est l'occasion de vous déguiser et de partager un après-midi de légèreté et de créativité, tout en passant un agréable moment ensemble.

Un **goûter** sera également proposé à l'issue du concours, pour permettre à tous de se retrouver dans une ambiance détendue et chaleureuse. C'est un moment simple et sympathique pour échanger entre générations, que vous soyez jeune ou plus âgé.

L'événement est gratuit et ouvert à tous les habitants de Lamorlaye.

Contact : 6/8 avenue de la Libération • 03 44 21 35 99

➤ Forum Job d'été



Samedi 29 mars
De 14h à 18h
Au Foyer culturel

Vous avez entre 16 et 23 ans ? Vous recherchez un job d'été ? Pour vous aider dans vos recherches, la ville de Lamorlaye vous propose **UN FORUM JOB D'ÉTÉ !**

N'oubliez pas de vous munir de votre CV et d'une lettre de motivation.

Renseignements :
03 44 21 04 86

➤ 17cyber.gouv.fr

17cyber.gouv.fr : une nouvelle adresse à retenir !

Tout comme vous appelez le 17 en cas d'agression, de vol ou de cambriolage, face aux menaces numériques croissantes, adoptez le réflexe **17Cyber.gouv.fr !**

17Cyber est le service public d'assistance en ligne, destiné aux particuliers, entreprises et collectivités victimes de cybermalveillance.

Ce guichet unique, piloté conjointement par la Police nationale, la Gendarmerie nationale et Cybermalveillance.gouv.fr. est votre point de contact principal pour toute situation liée à la cybercriminalité en France.

N'oubliez pas cette adresse, elle est là pour vous aider à faire face aux dangers numériques !



L'Aire cantilienne s'est associée avec l'association Créneau Emploi pour la mise en place de **repair café** itinérant sur notre territoire : **Le Rep'Aire au vert !**

Les prochains repair café
sur le site www.aireauvert.fr

Cette action existe grâce à un réseau de bénévoles engagés qui ont une connaissance et une compétence en réparation ou en couture.

De nombreuses réparations sont possibles ! Mais aussi des **conseils pour l'entretien et l'auto-réparation** des objets amenés, petits électroménagers, petites menuiseries, vélos, jouets, vêtements. Il n'y a cependant pas d'obligation de résultat.

Le repair café est aussi et surtout un lieu d'échanges. Il y a toujours quelque chose à apprendre. Ceux qui n'ont rien à réparer prennent un café ou un thé, ou aident à réparer un objet appartenant à un autre.

L'entrée est ouverte à tous et gratuite.

7 à 9 **repair café** sont organisés par an. En moyenne, environ 65 % des objets apportés par les habitants aux bénévoles sont réparés. Cela représente environ 800 kg de déchets détournés qui trouvent une nouvelle vie.

Retrouvez la date et le lieu du prochain Rep'Aire au vert dans nos actualités !

<https://www.aireauvert.fr> → "J'agis pour le climat" → "Nos animations et ateliers" → "repair café"

Vous souhaitez vous engager comme bénévoles ?

Renseignez vous au 03 44 21 65 80

ou par mail : a.lejeune@creneau-emploi.fr



FÉVRIER

Du lundi 17 au vendredi 21

■ Stage Multisport 7/10 ans

• Organisé par le Centre Culturel & Sportif • Voir en page 11

Jeudi 20

■ Réunion publique ABC Atlas de la Biodiversité Communale • À 19h30, au Foyer culturel • Voir en page 9

Lundi 24

■ Rencontre Employeurs

• Organisée par Créneau Emploi • À 14h, à Créneau Emploi au Centre social rural • Voir en page 16

■ Ciné-Club "Cigarettes et chocolat chaud"

• À 16h30, au Foyer culturel • Voir en page 18

■ Atelier numérique collectif

• Organisé par le Centre social rural • À 14h, au Centre social rural • Voir en page 19

Mardi 25

■ Séance de sophrologie

• Organisée par le Centre social rural • À 14h, au Centre social rural • Voir en page 19

Mercredi 26

■ Les Jeudis de la Tenure

• À 15h, au Foyer culturel • Voir en page 19

Jeudi 27

■ Séance de sophrologie

• Organisée par le Centre social rural • À 11h, au Centre social rural • Voir en page 19

Jeudi 27

■ Atelier Mémoire

• Organisé par le Centre social rural • À 14h, au Centre social rural • Voir en page 19

L'info en continu sur
www.ville-lamorlaye.fr, sur Facebook
et sur appli mobile IntraMuros

MARS

Samedi 1^{er}

■ Concert Spring Grooves

• Organisé par le Centre Culturel & Sportif • À 20h, au Foyer culturel • Voir en page 11

■ Conférence sur le

Lebensborn • Organisée par l'ALMA • Au Centre culturel de Coye-la-Forêt • Voir en page 17

Dimanche 2

■ Rassemblement Voitures prestigieuses & anciennes

• Organisé par AAAL • De 9h à 13h, parc du château • Voir en page 16

Lundi 3

■ Après-midi musical avec Romance Animation

• Organisé par le Centre social rural • À 14h, au Centre social rural • Voir en page 19

Mardi 4

■ Après-midi Mardi Gras

• Organisé par la maison de retraite Korian – Grange des Prés • À 14h30 à Korian • Voir en page 23

Samedi 7 et dimanche 8 mars

■ 9^e Festival interassociatif de cinéma

• Organisé par le Ciné-Club, Agora, Les Jeudis de la Tenure

• Au Foyer culturel • Voir en page 18

Lundi 10

■ Projection "En Fanfare"

• Organisée par le Centre social rural • À 14h30, au Cinéclab à Orry-la-Ville • Voir en page 19

Jeudi 13

■ Atelier d'information sur le cancer du côlon

• Organisé par le Centre social rural • À 14h, au Centre social rural • Voir en page 19

Samedi 15

■ Concert – Audition des

élèves • Organisé par EML • À 16h, au Foyer culturel • Voir en page 17

Pour communiquer vos événements :
communication@ville-lamorlaye.fr

Jeudi 20

■ Sortie Musée de Matisse, visite de la Brasserie Vivat

• Organisée par le Comité des Fêtes • Voir en page 19

Lundi 24

■ Rencontre Employeurs

• Organisée par Créneau Emploi • À 14h, à Créneau Emploi au Centre social rural • Voir en page 16

Jeudi 27, vendredi 28 & samedi 29

■ Braderie des Commerçants

• Organisée par le Groupement des Artisans et Commerçants de Lamorlaye • Voir en page 7

Samedi 29

■ Forum Job d'été

• De 14h à 18h, au Foyer culturel • Voir en page 23

Dimanche 30

■ Sortie Nature dans le parc du château • À 9h, dans le parc du château • Voir en page 9

MAGAZINE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE
N° 50 • FÉVRIER 2025

Mairie - 24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00

<https://www.ville-lamorlaye.fr>

Facebook : ville de Lamorlaye

Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication :
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :
les Adjoints, les Services municipaux,
les Associations

Maquette : Nancy Cossin

© Photos : Mairie de Lamorlaye, Freepik
les Associations, Adobe Stock (couverture)

Impression : RAS



Tirage : 4 800 exemplaires
Dépot légal à parution